2023

RAPPORT *d'activités*

Communauté de Communes de la Côte D'ALBÂTRE

www.cote-albatre.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Communauté de Communes de la Côte D'ALBÂTRE

Editorial

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous présenter ce nouvel exemplaire de notre rapport d'activités pour l'année 2023.

A la lecture de ce rapport, vous pourrez mesurer l'importance des actions menées par notre Etablissement au service du territoire.

Forte de ses nombreuses compétences, la Communauté de Communes reste l'interlocutrice privilégiée de proximité pour l'ensemble des habitants et met tout en œuvre pour que le « bien vivre » en côte d'albâtre soit une réalité.

Un grand merci à l'ensemble des agents de l'Etablissement qui agissent au quotidien pour le bon fonctionnement et la réussite de ces actions.

Vous en souhaitant une bonne lecture,

Cordialement

Jérôme LHEUREUX
Président de la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre

Sommaire

8-9
Présentation de la Communauté de Communes

11-25
Direction **Développement & Attractivité du Territoire**

27-39
Direction **Juridique et Système d'Information**

41-45
Direction **Ressources Humaines**

47-57
Direction **Services Techniques**

59-65
Direction **Finances, Commande & Achats Publics**

67-85
Direction **Services à la Population**

La Communauté de Communes

en quelques chiffres

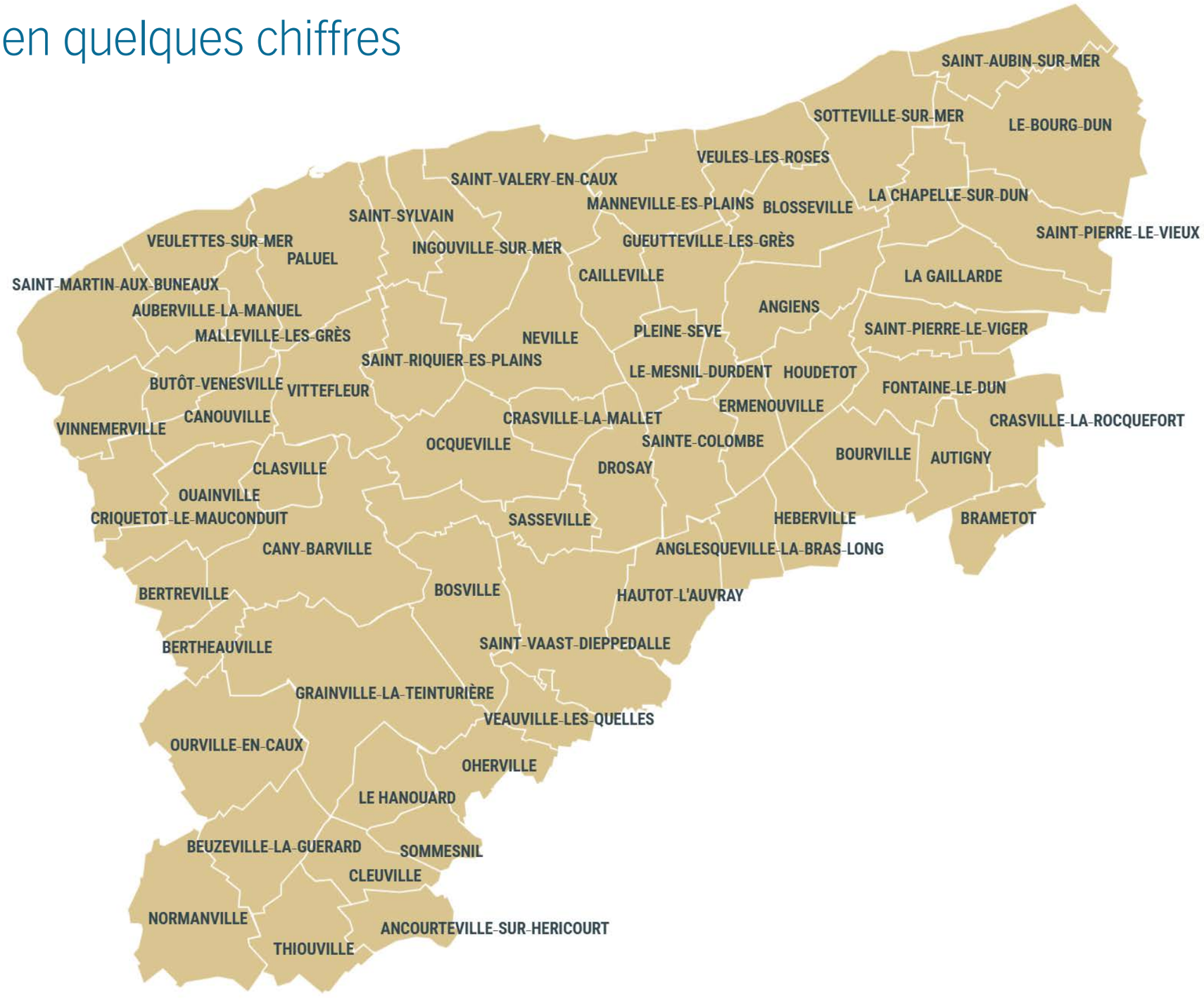

63
communes

27 931
habitants

387,5
km²

8
zones d'activités

Direction DÉVELOPPEMENT & ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

SERVICE *Attractivité touristique*

L'année 2023 fut marquée par l'intégration de l'Office de Tourisme de la Côte d'Albâtre au service Attractivité Touristique de notre collectivité au 1er janvier.

Entre transmission et transition, l'année fut néanmoins riche d'animations et d'activités ouvertes à tous .

De la mer à la campagne, il n'y qu'un pas que nos visiteurs ont su franchir enthousiastes et ravis de découvrir nos nombreuses pépites patrimoniales.

La météo, fort capricieuse cette année, n'a pas découragé nos nombreux visiteurs à découvrir notre kyrielle de voies bleues et vertes.

Respirer le bon air iodé de notre belle côte littorale et s'oxygéner sur nos chemins de randonnée sont des incontournables de notre destination.

S'émerveiller des richesses du territoire et se régaler les papilles à l'occasion de nos promenades gourmandes ont constitué un des rendez-vous phare de la saison.
Informer, conseiller et guider nos visiteurs d'ici ou d'ailleurs est notre raison d'être, aller à leur rencontre sur tout le territoire au détour d'un festival et/ou animation culturelle lors de nos accueils hors - les - murs sont un des essentiels de notre mission.

Authentiques, gourmands, culturels et naturels, les séjours en Côte d'albâtre se déclinent à l'infini tout au long de l'année.

2023 fut une année rythmée de changements,de nouveautés et de moments forts. Nos visiteurs de plus en plus nombreux et les résidents du territoire ont su apprécier la diversité des activités proposées, les animations et la richesse de notre patrimoine Petits et grands, à pied,à vélo et ou sur l'eau chacun a pu profiter de moments de détente en famille et ou entre amis et goûter aux produits du terroir à l'occasion des promenades gourmandes proposées pour la première fois sur notre territoire.Faire venir et revenir nos visiteurs et faire rayonner notre destination sont nos moteurs

Annie BLONDEL, Responsable du pôle accueil

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

84 837 visites sur le site de destination : cote-albatre-tourisme.fr

Mais aussi

Promotion touristique

84 837 visites sur le site destination, soit 25% d'augmentation de clics par rapport à 2022
2 941 abonnés sur la page Facebook
2 140 abonnés sur le compte Instagram
8 magazines « Albâtre Animations » ont été réalisés.

Animations et visites

1 986 personnes ont bénéficié de 102 visites et animations organisées par l'OTCA*
Nouveauté : 6 promenades gourmandes ont été proposées et ont attiré 118 personnes

Service commercial de l'OTCA

27 939 contacts (guichets, mails, appels, courriers)
1 100 personnes ont été accueillies dans le cadre d'événements et manifestations organisés "hors les murs"
16 215 magazines "Albâtre Animations" ont été distribués

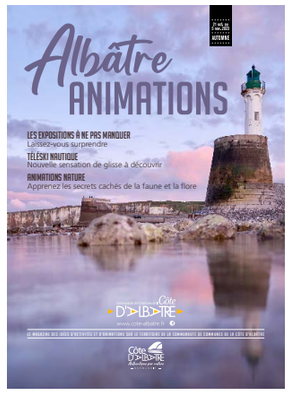

Albâtre Animations
édition octobre/novembre 2023

Accueil et information touristique

27 697 contacts OTCA* (guichet, mail, tel, courrier).
70 % des contacts sont originaires de départements/pays situés à 3h de route.
11 000 Guides des horaires des marées distribués.

Taxe de séjour

513 hébergements actifs
380 715 € reversés au titre de 2023, soit :
- 123 825 € par hébergeurs en direct
- 216 890 € par opérateurs numériques
Soit une augmentation de 35% de la taxe de séjour par rapport à 2022.

* OTCA : Office de Tourisme de la Côte d'Albâtre

Budget du service

Dépenses 694 905 €

Recettes 229 241 €

Promenade gourmande
à Saint-Valery-en-Caux

SERVICE Prospective et Stratégie Territoriale – Attractivité Economique

L'année 2023 a été marquée par le renforcement des équipes et des compétences, en matière d'accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement.

L'attractivité économique est aujourd'hui portée par trois chargées de missions en charge :
- Du développement économique et de la prospection
- De la gestion des zones d'activités économiques et de la contractualisation
- De l'animation des réseaux et de l'aide à l'investissement

Les dispositifs d'aide aux entreprises, aux artisans, et aux commerçants de proximité ont évolué, dans l'intérêt des porteurs de projets ; avec le souci constant de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre de faciliter les démarches administratives induites et d'apporter un conseil personnalisé.

La Communauté de Communes a également renforcé sa présence dans les différents réseaux professionnels.

Son partenariat collaboratif au sein de Territoires d'industries de la région dieppoise s'est intensifié, notamment au sein du club agroalimentaire et des réunions préparatoires à la 4ème visite décennale de la centrale nucléaire de Paluel et de la future installation de l'EPR 2 à Penly .

Le maintien d'un tissu économique fort est essentiel pour la dynamique de notre Communauté de Communes .Le service attractivité se doit d'identifier les besoins des entreprises, de répondre aux enjeux de leur développement, quel qu'en soit leur taille ou leur secteur d 'activité, et de définir les moyens d'y répondre en matière de conseil, d'accompagnement financier et administratif.
2023 aura été une année de clarification des actions de chaque membre du service, afin de performer en 2024 .

Yves TASSE, Vice-Président en charge du Développement Economique

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

230 966 € d'aide aux entreprises

Mais aussi

Aides communautaires aux entreprises

• Aides à l'investissement de proximité : **15** commerçants/artisans aidés pour un montant de subvention de **119 666 euros**
• Aide à l'immobilier d'entreprises : **4** entreprises aidées pour un montant de subvention de **111 300 euros**

Rencontres avec les entreprises

42 rencontres réalisées auprès des acteurs économiques, afin de renforcer le réseau coopératif et la dynamique d'attractivité du territoire, notamment en identifiant et en accompagnant les projets des entreprises et des artisans commerçants.

Petit-déjeuner attractivité économique

Le 8 décembre 2023 a eu lieu le premier petit déjeuner économique.
18 entreprises étaient représentées.
Présentation des services et accompagnement par le service Attractivité Economique de la CCCA.

Conventionnement et partenariats

• Renouvellement du partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, notamment sur la gestion du foncier économique du territoire.
• Mise en place du partenariat avec l'AD Normandie, guichet unique des aides et développement aux entreprises.

Immobilier/ Foncier

• Les offres immobilières ont peu évolué. Trois demandes d'acquisition foncières.
• Taux de remplissage des locaux locatifs : 80 %.
• Installation du centre intercommunal de santé dans l'enceinte des locaux de l'ancien coworking.

Budget du service

Dépenses 1 343 657 €

Recettes 253 383 €

SERVICE Prospective et Stratégie Territoriale – Mobilités douces

• L'année 2023 marque le lancement du Plan de Mobilité Simplifié axé principalement sur les mobilités douces.

• L'aide vélo, mise en place courant 2022, remporte un franc succès auprès des administrés et les études de projets de l'axe "entre Seine et Mer à Vélo" se poursuivent.

Deux volets forts :

Année d'accélération des projets des itinéraires cyclables :
- 1 projet concret dans la vallée de la Durdent
- 1 étude globale sur l'ensemble des communes
- 1 projet à préparer en partenariat avec le Département

Année de réussite pour permettre aux habitants d'acquérir des moyens de déplacement doux.

Jean-François OUVRY, Vice-Président

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

361 demandes d'aide vélo accordées

Mais aussi

Aide à l'acquisition de vélos

361 dossiers traités pour un montant versé de **62 712 €**.
Nombre de communes concernées : 55

Plan de Mobilité Simplifié

Juin 2023 : lancement de la consultation du Plan de Mobilité Simplifié axé mobilités douces
Septembre 2023 : choix du titulaire, CODRA
Novembre 2023 : lancement de la phase 1, Diagnostic
Cout total de la prestation : 53 850 € TTC

Etude entre Seine et mer à Vélo dans la vallée de la Durdent

La phase étude de définition a pris fin et une présentation a été réalisée en COPIL en octobre.
Il en ressort un travail nécessaire en deux temps afin de sécuriser les 15,8 km non aménagés sur les 20,3 km.

Chemins de randonnées

Les 3 derniers dossiers (boucles 5, 21 et 33) qui restaient en attente ont été déposés pour inscription au PDESI.
34 boucles de randonnées

Axe vélo littoral - Vallée du Dun

Organisation d'une réunion clé avec le Vice-Président du CD76 et ses services pour oeuvrer de concert au développement des circulations douces avec un test de partenariat entre les 2 collectivités afin d'accélérer le déplacement cyclable.

Budget du service

Dépenses 687 596 €

Charges de personnel inclues, aides vélo et travaux d'investissement.

SERVICE Prospective et Stratégie Territoriale - Transitions énergétiques

L'année 2023 est une année de transition également dans les actions.

Le Contrat d'Objectif Territorial n'a pu se déployer que dans les futurs projets à l'étude, le recrutement du chargé de mission est effectif pour 2024.

Les études du réseau de chaleur et du Projet Alimentaire Territorial ont néanmoins été complétées et les partenariats avec INHARI et l'URCOFOR d'actualité.

2023 est l'année de l'essor des actions grâce à l'équipe dynamique, qui se constitue suite à l'adoption du projet de territoire.
La transversalité des actions les rend à la fois intéressantes et délicates.
Le temps des études est encore prépondérant. Il est néanmoins nécessaire et responsable - le concret se rapproche, nous y veillons.

Nous constatons également un accroissement des accompagnements de la CCCA dans le cadre des demandes d'aides financières au titre des fonds de concours pour des rénovations énergétiques des bâtiments communaux.

Jean-François OUVRY, Vice-Président

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

350 000 € de financement prévisionnel pour le COT

Mais aussi

Contrat d'objectif Territorials

Le contrat d'objectif territorial a été signé avec l'ADEME.
D'une durée de quatre années, c'est un financement de 350 000 euros qui peut être obtenu pour la mise en place des actions.
Recrutement du chargé de mission effectif pour janvier 2024.

Réseau de chaleur

La phase 1 de l'étude fait ressortir un potentiel intéressant sur plusieurs communes :
- Cany-Barville (notamment pour les bâtiments communautaires)
- Saint-Valery-en-Caux
- Grainville-la-Teinturière
- Ourville-en-Caux
- Fontaine-le-Dun

Projet Alimentaire Territorial

La phase de diagnostic a été engagée et confiée à la Chambre d'Agriculture.
La poursuite de l'étude est prévue en 2024

Petite Ville de Demain (P.V.D)

La programmation d'aménagement de Saint-Valery-en-Caux et de Cany-Barville a été réalisée : aménagement de la place de La Chapelle pour Saint-Valery-en-Caux et place Robert Gabel à Cany-Barville.
Projets priorisés et validés par les villes.
L'intérêt du lancement d'une étude OPAH-RU* sur l'ensemble du territoire communautaire est acté.

Conseil aux particuliers / économie d'énergie

La convention avec INHARI s'est poursuivie en 2023 - Bilan :
554 informations/conseils,
64 accompagnements avec visite à domicile,
5 accompagnements pour audit énergétique,
1 propriétaire suivi pendant travaux.
Aides sollicitées sur le territoire :
83 028 €.

*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Revitalisation Urbaine

Budget du service

Dépenses 155 930 €

SERVICE Albâtre Sports et Loisirs

En 2023 :

. Mise en avant de l'activité marche aquatique dans l'émission de France 2 Télématin.

. Succès de l'activité "descente de la Durdent" (en kayak ou stand-up paddle) avec 332 participants.

. Succès également pour l'activité Multisports avec 257 participants.

. Des taux de participation de 100% sur le char à voile et l'escalade.

. Une proposition d'activités diversifiées à destination des scolaires : courses d'orientation, roller, voile, kayak, téléski.

Je retiens trois points pour cette année 2023 :
- Une belle dynamisation de l'activité Marche Aquatique avec un satisfécit des usagers,
- Une montée en puissance de la proposition des activités dans le cadre de Terre de Jeux,
- Une importante remise à niveau de la flotte nautique.
Je tiens à souligner la cohésion d'équipe qui a été insuflée grâce à un pilotage positif.

Benjamin GORGIBUS, Vice-Président en charge des Sports

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

864 participants aux activités proposées par le service Albâtre Sports et Loisirs

Mais aussi

Descente de la Durdent

Participants (cumul kayak + Stand-up paddle)
2022 : 206
2023 : **332** soit + 62 %

Recettes
2022 : 3 480 €
2023 : **4 816 €**

Multisports

2022 : 144 participants
2023 : **257** participants

Char à voile

2022 : 66 participants
2023 : **110** participants
Avec un accident de travail pour l'encadrant et un arrêt de l'activité pendant un mois.

Longe Côte

2022 : 159 participants
2023 : **165** participants

Budget du service

Dépenses 566 373 €

Charges de personnel et achat d'équipements sportifs.

Recettes 104 374 €

Issues des ventes aux usagers.

SERVICE DE LA

Base de loisirs du Lac de Caniel

• Une saison marquée par une météo très maussade.

• Côté investissements : Agrandissement de la flotte nautique avec l'acquisition de 15 nouveaux pédal'eaux (2-4-5 places) et de 8 vél'eaux.

• Côté travaux :
- Au niveau des sports de pagaies : installation de 3 conteneurs (stockage) et sécurisation de l'espace (zone clôturée),
- Au niveau du parking :
. Création de passerelles pour accéder directement au cheminement du lac pour la sécurisation des piétons,
. Changement du sens de circulation sur le parking.
- Au niveau du téléski : modernisation de l'équipement et installation d'un nouveau système d'envoi et d'élévation des cordes et installation d'un nouveau variateur.

L'espace du lac de Caniel reste un endroit très agréable aussi bien pour la promenade que pour les activités qui s'y déroulent. Tout cela est rendu possible parce que, sur le terrain, l'équipe est solidaire, dynamique et expérimentée. On vous fait confiance. Grand merci à tous.

Françoise GUILLOT, Vice-Présidente en charge du Lac de Caniel

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

58 973 : nombre de descentes de luge

Mais aussi

Recettes globales des activités

2023 : **373 963 €**
> Météo maussade et fermetures d'activités
2022 : 445 364 €
> Météo et fréquentation exceptionnelle
Evolution N / N-1 : **-16 %**

Luge : descentes et recettes

Nombre de descentes :
2023 : **58 973** / 2022 : 63 788
Evolution N / N-1 : **- 8.2 %**

Recettes :
2023 : **145 198 €** / 2022 : 154 107 €
Evolution N / N-1 : **- 5.8 %**

Recettes téléski

2023 : 109 605€ (activité fermée 24 jours sur les mois de juin et juillet)
2022 : 143 726 €

Evolution N / N-1 : - 23.7%

Téléski

Abonnements forfait saison

Nombre d'abonnements en 2023 : **70**
• 23 forfaits adultes : 9 890 €
• 35 forfaits juniors : 8 400 €
• 12 forfaits étudiants : 3 600 €
2022 : 92 / 2021 : 76 / 2020 : 49

Aquapark : entrées et recettes

Entrées :
2023 : 7269 (soit - 1.9 %)
2022 : 7410

Recettes :
2023 : 35159.50€ (soit - 1.5 %)
2022 : 35678.50€

Budget du service

Dépenses 2 160 163 €

Recettes 540 310 €

SERVICE *Valorisation du patrimoine naturel et historique*

Poursuite de la réalisation de deux parcours de Mémoire « Juin 1940 » et organisation d'un programme d'inaugurations et de commémorations inhérents.

Bilan de la gestion écologique du site des Basses-Eaux et travaux pour proposer un bail rural à clauses environnementales.

Intégration des animations nature de l'ancien Office de Tourisme au programme du service.

Recensement d'arbres dangereux au Lac de Caniel.

Direction
DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le chiffre

29 animations nature proposées au public

Mais aussi

Gestion des zones naturelles

35 ha de prairie dont la valeur fourragère a été expertisée en vue de la création d'un bail rural à clauses environnementales.

Gestion des parcours patrimoniaux

6 parcours d'interprétation expertisés pour leur entretien futur

Patrimoine de mémoire

1 panneau inauguré au Hanouard comme premier panneau annexe aux parcours "Juin 1940".

Gestion des terrains non bâtis de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

35 arbres dangereux recensés pour la sécurité de la base de loisirs du lac de Caniel.

Conseil, conception et mise en application d'actions pour le développement durable

4 dossiers traités : 278 mètres linéaires de haies subventionnées pour un montant de **1 454 €.**
Dont 47 mètres à plat et 231 mètres sur talus.

Budget du service

Dépenses	867 056 €
Recettes	100 650 €

Direction

JURIDIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

SERVICE DES
Assemblées et Gestion Administrative

Dans une volonté de réduire la consommation de papier, les convocations relatives aux différentes réunions (conseil communautaire, conférence des maires, conférence des conseillers communautaires) ainsi que tous les documents associés sont, depuis décembre dernier, adressés de façon dématérialisée via l'application KBOX.
Cette démarche s'inscrit dans l'axe n°1 du projet de territoire qui vise à mettre en place une éducation à la consommation responsable.

En application de loi dite MATRAS, qui impose à chaque commune exposée à au moins un risque majeur d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et aux intercommunalités d'adopter un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), lorsque l'une de leurs communes membres au moins est soumise à l'obligation d'adopter un PCS, la Communauté de Communes s'est lancée dans cette démarche.

Un cabinet d'études a été retenu pour accompagner les communes dans l'élaboration ou la mise à jour de leur PCS, élaborer le PICS et organiser un exercice.

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

828 actes administratifs traités

Mais aussi

Gestion du courrier

Réception de **8 611** courriers
Envoi de **12 797** courriers
Soit au total **21 408** courriers traités

Gestion des actes administratifs

828 actes administratifs dont :
- **296** délibérations
- **341** décisions du Président
- **123** arrêtés
- **68** décisions du Bureau

Gestion des réunions

50 réunions (Conseils, Conférences, Bureau, Comités de Direction) ont été organisées.
Celles-ci ont généré l'envoi d'une convocation et d'un ordre du jour, la gestion des actes administratifs associés et la rédaction systématique de comptes-rendus.

Rencontre avec les communes

Dans une volonté de proximité avec les élus, le Président, accompagné du Comité de Direction, a rencontré une dizaine de communes individuellement.
Ces moments d'échanges permettent d'évoquer les dossiers en cours et les éventuelles difficultés.

Permanences du Président

15 permanences du Président ont été proposées aux administrés.
Une vingtaine d'administrés ont ainsi pu avoir un échange privilégié avec M. Lheureux.

Budget du service

Dépenses 491 399 €

SERVICE

Autorisation du Droit des Sols

Dans la continuité de la dématérialisation, avec le SVE* et plat'AU (plateforme des autorisations d'urbanisme) en 2022, l'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un service Autorisation du Droit des Sols 100% dématérialisé, pour les 31 communes dont les dossiers sont instruits par la Communauté de Communes.

L'objectif est que le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) reçoive uniquement des dossiers dématérialisés : par voie électronique (SVE) ou scannés par les mairies.

Plusieurs communes se sont portées volontaires pour expérimenter le "100% démat" à partir du mois de septembre.

Il est important de noter également, l'évolution des consultations effectuées par plat'AU (de 60% à 90%).

Les permanences, sur rendez-vous, se sont tenues toute l'année à l'espace Public de la Vallée.

Le service ADS a reçu 56 administrés pour leur projet.

> *Après la mise en œuvre de la SVE en 2022, puis de la plateforme Plat'AU en 2023, le service ADS poursuit la démarche de la dématérialisation en allant vers un service "100% dématérialisé" pour 2024 .*
>
> *Ce service "100% démat" sera en phase avec le Plan d'actions mené par la collectivité sur la transition écologique et le développement durable.*
>
> *Objectif 2024 : zéro papier.*
>
> Jean-Marie FERMENT, Vice-Président en charge de l'urbanisme.

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

1056 demandes d'urbanisme traitées

Mais aussi

Certificats d'urbanisme

479 demandes

Déclarations préalables

404 demandes

Permis de construire

141 demandes

Divers : Permis d'aménager - Autorisation de travaux et permis de démolir

34 demandes

Dossiers numériques

182 demandes par voie électronique (soit une augmentation de 65 %)

Budget du service

Dépenses 181 260 €

Incluant les charges de personnel

SERVICE PLUI

Plan local d'urbanisme intercommunal

L'année 2023 a été marquée par la transition de la phase de diagnostic du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vers celle du Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD). Nécessaire pour la compréhension globale de notre territoire, la phase de diagnostic s'est achevée sur16 réunions publiques de concertation réalisées, par groupes de communes, à la fin de l'année 2023. Ces réunions ont permis d'aller à la rencontre des habitants du territoire et d'expliquer la procédure du PLUi dans son ensemble. La seconde phase du PLUi prévoit la création d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), colonne vertébrale et document stratégique qui fixe les orientations politiques du territoire pour les 10-15 ans à venir. Il devra être débattu dans les conseils municipaux ainsi qu'au Conseil Communautaire.

Sur la co-construction du document avec les élus, un temps fort est à mettre en lumière : le travail des référents PLUi des 63 communes sur l'identification des Bâtiments Pouvant Changer de Destination (BPCD). Ces bâtiments recensés sont pour la plupart des anciens bâtiments agricoles qui aujourd'hui n'ont plus cette vocation. Grâce à ce recensement, ils pourront être identifiés sur le zonage du PLUi pour changer de destination et devenir, par exemple, une maison à usage d'habitation. Le but de cette démarche est de s'appuyer sur l'existant pour créer du logement, accueillir du tourisme, protéger le patrimoine bâti sans consommer de foncier supplémentaire.

> *La procédure du PLUi poursuit son chemin. L'année 2023 nous a conduits jusqu'à la phase du PADD, pièce stratégique pour le document pour fixer les orientations à convenir pour le futur du territoire. Les éléments émanant de la phase diagnostic ont été précieux via le travail du bureau d'études, de la cellule PLUi et de l'implication des élus. La série de réunions de concertation a été une étape importante pour enrichir le dialogue avec les habitants. Le PLUi est un document d'urbanisme qui couvrira toute la CCCA, il est important de le co-construire avec tous les acteurs du territoire.*
>
> Jean-Marie FERMENT, Vice-Président en charge du PLUi

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

16 réunions publiques organisées sur le territoire de la CCCA

Mais aussi

Suivi des procédures de modification des documents d'urbanisme communaux

1 modification de document communal approuvé en 2023 : modification simplifiée du PLU d'ANGIENS
1 modification lancée en 2023 et toujours en cours de réalisation : mise en compatibilité du PLU de NEVILLE pour l'extension de la clinique Caux Littoral

Suivi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

1021 constructions recensées par les communes comme Bâtiments Pouvant Changer de Destination (BPCD) sur le territoire
2 réunions de restitution du diagnostic agricole
3 séminaires PLUi pour présenter l'état d'avancement avec les référents communaux

Suivi de la modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

3 ateliers avec le bureau d'études et les membres du comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR),
2 réunions techniques sur le SCoT,
2 réunions au siège du PETR en charge du SCoT.

Suivi de la modification du document régional stratégique, le SRADDET*

3 réunions au site de la Région Normandie à Rouen pour présentation et échange d'informations entre techniciens et élus concernant la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires.

*schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Budget du service

Dépenses 496 514 €

SERVICE *Juridique et Assurances*

L'année 2023 a notamment été marquée par la reprise en régie de l'Office du Tourisme, engendrant une importante charge de travail pour le service juridique en termes de conseils aux services et de rédaction d'actes.

Face à l'augmentation constante du nombre de conventions à rédiger ou à vérifier, des modèles de conventions et d'actes administratifs afférents ont été finalisés et mis en ligne, afin de permettre aux différents services de la collectivité de gagner en autonomie.

L'année a également été marquée par un important sinistre, qui a entraîné la mobilisation de plusieurs services ainsi qu'une réflexion sur les améliorations à apporter aux procédures en lien avec des activités à risques.

Enfin, un marché public d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage a été lancé en collaboration avec le service "marchés" aux fins d'assister le service juridique & assurances dans le cadre de la relance des marchés d'assurance à intervenir.

Le service juridique & assurances est plus que jamais un service support, qui a vocation à apporter son expertise aux autres services de la collectivité pour sécuriser les actes juridiques qu'ils sont amenés à prendre, mais également pour améliorer les procédures liées à certaines activités à risques afin de limiter la sinistralité et les augmentations de cotisations qui en résultent.

Emmanuelle ENGRAND, Responsable du Service Juridique & Assurances, en charge des affaires immobilières et foncières

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

689 dossiers traités *(actes et conseils juridiques)*

Mais aussi

Assurances

94 dossiers traités dont :
- Responsabilité civile : **25**
- Véhicule à moteur : **24**
- Dommages aux biens : **37**
- Dommage ouvrage : **8**

27 248 € de remboursements obtenus de l'assurance.

Contentieux

5 dossiers de contentieux ont été traités

Affaires immobilières et foncières

340 dossiers traités comprenant :
1 acquisition
1 vente
8 servitudes
330 conventions diverses, baux, délibérations, décisions et autres actes administratifs.

Conseils aux services et aux communes

250 conseils ont été fournis, engendrant la rédaction d'actes et de notes juridiques, ainsi que l'élaboration de trames, dont **100** consultations juridiques à destination des communes.

Budget du service

Dépenses 233 377 €

Charges de personnel et assurance multirisques

Recettes 800 €

SERVICE *Suivi des concessions*

Golf Normandie Côte d'Albâtre, Piscines de La Vallée et du Littoral et Lac de Caniel

D'importants sujets ont été gérés par le service en 2023, et notamment :

• Avenant n°2 de la DSP Piscines relatif à la fermeture de la piscine du Littoral,

• Renouvellement de la concession multiservices eau et assainissement,

• Renouvellement de l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) du Lac de Caniel,

• Consultation pour le choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le renouvellement du mode de gestion de la Délégation de Service Public du Golf,

• Poursuite de la démarche de labellisation "Golf pour la biodiversité" de la Fédération Française de Golf,

• Consolidation du suivi des délégataires : travail our l'amélioration des rapports annuels, en conformité avec les contrats.

L'année 2023 fut particulièrement chargée par des renouvellements ou consultations ainsi que l'avenant n°2 de la DSP Piscines relatif à la fermeture de la piscine du Littoral, afin d'augmenter, entre autres, les heures d'ouverture et d'activités de la Vallée et de garantir le maintien de tous les emplois. Je remercie sincèrement le service concessions et la Direction Juridique pour leurs compétences, efficacité et disponibilité qui ont permis de mener à bien ces missions pour le bien du service public.

Benjamin GORGIBUS, Vice-Président en charge du Golf Normandie Côte d'Albâtre et des piscines.

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

900 échanges avec les délégataires

Mais aussi

Coordination et suivi des projets techniques

3 sujets principaux :
• poursuite des opérations de régénération des terrains du Golf (dernière année)
• rénovation de la toiture végétalisée de la piscine de la Vallée
• terrasse du restaurant de l'AOT du Lac de Caniel

Contrôle financier des concessions

Renouvellement de la prestation de contrôle des comptes des délégataires et analyse des 5 rapports produits par le cabinet Klopfer.

Rédaction d'actes administratifs

6 délibérations et décisions de Président

Suivi administratif des contrats

• 1 avenant au contrat des piscines relatif à la fermeture de la piscine du Littoral
• 2 renouvellements : concession multiservices eau et assainissement et AOT du lac
• 3 rapports annuels analysés (piscines, Golf et AOT du Lac)

Gestion des différents budgets liés aux équipements

4 budgets dédiés :
• 1 antenne au Budget Principal : Piscines
• 3 Budgets Annexes : Golf, Golf hors DSP et AOT du lac

Budget du service

Dépenses 132 135 €

Charges de personnel et assurance multirisques

SERVICE *Informatique*

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation du nombre de sites qui sont passés en fibre optique, l'arrivée des centres intercommunaux de santé et l'accueil de loisirs de Sotteville-sur-Mer.

Nous avons déployé la softphonie pour 118 agents suite au changement d'autocom, ce qui permet aux collaborateurs d'être joignables et d'appeler depuis leur ligne fixe même en situation de mobilité.

L'année 2023 a également été marquée par la mise en place du nouveau marché de copieurs (22 appareils pour la Communauté de Communes et 19 appareils pour les communes).
Un nouvel accord cadre d'acquisition de matériel informatique a été mis en place. Ce dernier inclut dorénavant la possibilité d'acquérir du matériel reconditionné afin de pouvoir répondre aux obligations de la loi AGEC*.

Un audit de cybersécurité réalisé par un prestataire extérieur a permis de mettre en œuvre des solutions de remédiations (techniques ou organisationnelles) afin de limiter les risques d'exposition aux menaces.

Enfin, les premières ventes d'ordinateurs via les web-enchères ont été réalisées.

*Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

« Le développement des outils liés à la cybersécurité est un enjeu majeur pour la collectivité. Suite à la restitution de l'audit extérieur de cybersécurité, le remplacement des appareils réseaux obsolètes et la segmentation des réseaux vont être mis en œuvre courant 2024 et se poursuivront l'année suivante sur tous les sites de la collectivité. L'obligation d'investir dans du matériel reconditionné nous invite à revoir les pratiques de renouvellement du parc. La mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement permet d'assurer un renouvellement en phase avec les contraintes de la loi AGEC. »

Nicolas LEVASSEUR, responsable du service informatique

Direction
JURIDIQUE ET
SYSTÈME D'INFORMATION

Le chiffre

2 228 interventions d'assistance

Mais aussi

Administration du système d'information

29 serveurs virtualisés sur **2** hyperviseurs
3 serveurs physiques
2 dispositifs de stockage (NAS*)

Administration bureautique

255 ordinateurs
25 copieurs et multifonctions
2 autocom et **160** téléphones IP
147 abonnements mobiles

Extranet : 130 sites d'équipes

Service commun

52 interventions pour **27** communes
(71h heures hors frais administratifs)

* NAS : Network Attached Storage = stockage partage de fichiers via un réseau

Assistance dépannage services

1 076 sollicitations par email à support.tic@cote-albatre.com
1 200 sollicitations par téléphone, emails ou verbales.
Soit **2 276** demandes traitées (2 003 en 2022)

Déploiement matériel

16 ordinateurs portables
20 ordinateurs fixes
29 écrans
26 smartphones

Budget du service

Dépenses 449 889 €

Charges de personnel, achat de matériel et logiciels informatiques

Recettes 9 808 €

Direction

RESSOURCES HUMAINES

SERVICE *Ressources Humaines*

Le Service Ressources Humaines doit évoluer dans ses pratiques et ses habitudes de travail.

Un des grands axes de la transformation de la fonction RH concerne l'organisation du travail. On retrouve, par exemple, la mise en place du télétravail pour les agents de la Communauté de Communes. En effet, de nombreux emplois ont évolué et peuvent désormais être exercés, en partie, au domicile des collaborateurs. Un groupe de travail composé d'agents de l'ensemble des directions de l'établissement a donc œuvré durant l'année 2023 pour que le télétravail soit mis en place dès 2024. Pour que le télétravail se passe bien, la collectivité a dû déployer de nouveaux outils de communication (softphonie) ainsi que faciliter l'accès aux documents numériques (Agora).

La modernisation de l'activité RH passe également par le déploiement de nouveaux outils numériques. Ainsi la collectivité a travaillé durant l'année 2023 à l'acquisition d'un nouveau logiciel de SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines). Le nouveau logiciel sera officiellement installé en 2024 pour les utilisateurs, avec une mise en production en janvier 2025. Il devra permettre de digitaliser au maximum les missions des ressources humaines en regroupant toutes les données au sein d'une même plateforme numérique et ainsi constater un gain de temps dans la gestion des activités quotidiennes.

> *L'année 2023 voit la mise en place du Comité Social Territorial (CST) et de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) issus des élections de décembre 2022 avec les deux premières réunions organisées le 2 mars. Les premiers échanges ont permis à chacun "de prendre ses marques ".*
> *Nous avons fait le choix de l'entreprise EKSAE pour nous accompagner à déployer le nouveau logiciel Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).*
> *La gestion des risques s'étoffe avec la nomination de deux nouveaux assistants de prévention.*
> *Le recrutement de nouvelles compétences reste une action majeure du service. 2023 est aussi la première année de la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié aux entretiens annuels.*
>
> Yves TASSE, Vice-Président en charge des ressources humaines

Le chiffre

103 714 € de budget consacré à la formation

Mais aussi

Médecine préventive

15 009 € consacrés à l'acquisition de matériels permettant une meilleure ergonomie ou maintien au poste de travail (fauteuils ergonomiques, souris ergonomiques, prothèses auditives...).
159 examens médicaux réalisés en médecine professionnelle.

Les métiers

7 filières sont représentées au sein de l'établissement (sociale, administrative, technique, culturelle, sportive, médico-sociale, animation) pour un total de 20 cadres d'emplois, preuve de la diversité des métiers au sein de la collectivité.

Les promotions

L'année 2023 a permis l'évolution positive du personnel de la Communauté de Communes :
- **67** avancements d'échelon
- **4** titularisations
- **1** promotion interne
- **1** mise en stage
- **8** avancements de grade

Budget du service

Dépenses 581 586 €

Charges de personnel inclues

SERVICE Ressources Internes

Le service Ressources Internes a vu ses missions évoluer :

- Hygiène des locaux communautaires : la Communauté de Communes ayant repris des sites selon l'évolution de ses compétences, cela a entraîné une hausse des bâtiments communautaires à entretenir soit 42 en période courante plus 5 en période estivale.

- Manifestation : le service est en charge de l'organisation logistique des manifestations pour le matériel et pour l'alimentaire.

- Maintenance : le service a développé sur l'année 2023 une collaboration avec le service patrimoine pour la prise en charge plus rapide des actions de dépannage et de réparation sur les sites communautaires.

La ressource du service est avant tout le travail d'une équipe et la collaboration de chacun et chacune ayant pour but d'atteindre l'objectif de la qualité pour les utilisateurs des sites.

Françoise LARUELLE, responsable du service

Direction
RESSOURCES HUMAINES

Le chiffre

Hausse d'activité de **17 %**

Mais aussi

Maintenance technique des sites

En 2023, les 4 agents composant le service de maintenance, sont intervenus plus de 787 fois pour des missions diverses et variées (aménagement de salle, interventions techniques, déménagement....) soit une hausse de 17%.

Entretien de propreté des sites

Le nombre d'heures d'intervention sur les sites est en évolution passant de 386 heures à 442 heures par semaine soit une hausse de 14.5%.

Gestion des chats et chiens errants

Le nombre des interventions réalisées par les vétérinaires avec qui la collectivité a passé une convention est en baisse de 13%.
Véto coeur de Caux : **71** chats.
Clinique Vétérinaire Côte d'Albatre : **29** chats.
Association au coeur des chats : **223** chats.

Budget du service

Dépenses	565 632 €
Recettes	36 €

Direction

SERVICES TECHNIQUES

SERVICE *Déchets*

Mise en place de la démarche sur les sacs translucides : achat et livraison sur les communes.

Achats de colonnes pour les ordures ménagères.

Groupement de commande pour la valorisation des déchets recyclables avec les collectivités ci-dessous :
- La Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo,
- La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,
- La Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral,
- La Communauté de communes Cœur Côte Fleurie,
- La Communauté de communes Campagne de Caux,
- Le SDOMODE.

Renouvellement des filières dédiées mobiliers, Citéo et présentation de la filière dédiée sur les déchets du bâtiment.

Achat de composteurs

Les conclusions de l'étude menée avec le Cabinet EODD permettront dès l'an prochain, la mise en place de mesures tendant à la réduction de la production de déchets ménagers par l'amélioration des consignes de tri, d'une part et l'optimisation de la collecte.
L'ambassadrice de tri recrutée en fin d'année est de toute évidence un gage de réussite pour atteindre notre objectif.
Les déchetteries poursuivent leur modernisation. Deux filières dédiées supplémentaires ont été mises en place et les déchetteries participent à la collecte des matériels dans le cadre du réemploi.

Jean-Marie FERMENT, Vice-Président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers

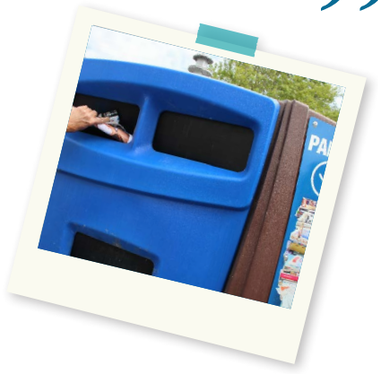

Direction
SERVICES TECHNIQUES

Le chiffre

26 000 tonnes de déchets collectées sur 2023

Mais aussi

Déchetteries

17 190 tonnes, contre 15 353 tonnes en 2022, soit +11.9%.

Déchets ménagers

2023 : **7 300** tonnes, contre 7 460 tonnes en 2022, soit -2.3%.
Depuis 2018, nous sommes à -8%.

Tri sélectif

2498 tonnes annuelles :
. Emballages 551 tonnes soit +7%
. Papiers 559 tonnes soit - 5.5% moins de publicité/papier
. Verre 1388 tonnes soit -1.5%

Déchets verts

En 2023, **9 041** tonnes de déchets verts contre 7 161 tonnes en 2022.
Le volume de déchets verts reste une réelle problématique sur notre territoire avec une évolution de +26.6%.

Budget du service

Dépenses 6 260 913 €

Charges de personnel, collecte et traitement des déchets ménagers et spéciaux.

Recettes 3 874 112 €

Issues de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), de la redevance spéciale, des droits d'accès déchetterie pour les professionnels et du rachat de matières.

SERVICE *Patrimoine*

À noter pour l'année 2023 :

• Extension de la crèche à Fontaine-le-Dun : durant la période d'étude des travaux et afin de maintenir la continuité de service, la collectivité a mis en place des bâtiments modulaires pour accueillir les enfants le temps des travaux d'extension de la crèche à Fontaine-le-Dun.

Création d'un Centre de Santé (CIS) à Sasseville : réhabilitation d'un co-working en centre de santé pouvant accueillir 2 bureaux des médecins.

Passage de la fibre : poursuite des travaux pour la mise en place de la fibre dans différents bâtiments.

Réhabilitation d'un local d'archives en bureau pour accueillir l'amicale du personnel.

Economie d'énergie : piscine de Cany-Barville et Structure Multi-Accueil de Cany-Barville : renouvellement total du parc d'éclairage en LED.

- La Clusaz : lancement d'une maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du bâtiment n°4 (studio et appartement en location).

- Accueil de l'Hôtel communautaire : modification de l'espace accueil afin d'améliorer les conditions de travail des agents au quotidien, et ainsi permettre un accueil plus agréable pour les usagers.

Dans une démarche écologique et économique, le service patrimoine inclut au quotidien une réflexion d'économie d'énergie. En effet, des travaux tels que l'extension de la crèche de Fontaine-le-Dun ou la réhabilitation des studio et appartement à La Clusaz ont fait l'objet d'une meilleure isolation (isolation du plafond, changement des menuiseries).
Le remplacement des éclairages classiques par du LED en est une parfaite illustration.

Séverine CHAPELLE, Directrice des Services Techniques

Direction
SERVICES TECHNIQUES

Le chiffre

45 600 m² de bâtiments communautaires à entretenir

Mais aussi

Centre de Santé de Sasseville

- 140 m²
- 2 bureaux de consultation, 1 accueil et 1 salle d'attente
- 60 000 € TTC
- projet réalisé en 4 mois

Maintenance et contrôle réglementaire

200 contrôles et maintenances réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, porte automatique, aire de jeux, éclairage de sécurité, désenfumage, alarme, ...)

Economie d'énergie

- 2 bâtiments totalement en LED
- 400 points lumineux pour la piscine de la Vallée et 100 points lumineux pour la crèche SMA La Vallée à Cany-Barville
- 108 000 € TTC est le montant global de l'opération
- 50 % d'économie attendu sur l'éclairage

Mise en place de la fibre

- Raccordement de 20 bâtiments communautaires

Budget du service

Dépenses 933 150 €

Charges de personnel, travaux et entretien des bâtiments communautaires.

Recettes 177 243 €

Issues des loyers des locataires

Hôtel Communautaire

SERVICE DU
Port Intercommunal de Saint-Valery-en-Caux

Travaux réalisés sur l'année 2023 :

- Révision du système de levage du pont
- Ouverture des nouveaux sanitaires du port avenue Foch
- Remplacement d'une section du ponton n°1
- Remplacement d'une tige de capteur sur les portes de navigation
- Réalisation d'un diagnostic sur l'état de vieillissement des tubes de maintien des pontons
- Remplacement du ponton n°18
- Remplacement des antennes WIFI et de l'opérateur

L'année 2023 a été une période riche en contact avec les ports voisins et les collectivités territoriales afin de réfléchir ensemble sur l'avenir des ports de plaisance sur notre Région.

Après une longue phase d'étude le Syndicat Mixte des Ports de Seine-Maritime a été créé pour la gestion des ports du Tréport, de Saint-Valery-en-Caux, de Fécamp et du port de pêche du Havre.

L'activité de la régie des ports de plaisance débutera au 1er janvier 2025.

Séverine CHAPELLE, Directrice des Services Techniques

Direction
SERVICES TECHNIQUES

Le chiffre

414 contrat annuels

Mais aussi

Places annuelles

2023 : **414** anneaux loués
2022 : 415 anneaux loués
2021 : 410 anneaux loués

Grutages réalisés

2023 : **587** mouvements (soit une évolution de +51%)
2022 : 290 mouvements (une seule aire de carénage en fonctionnement)
2021 : 554 mouvements

Escales visiteurs

2023 : **282** escales
2022 : 373 escales
2021 : 367 escales
- Evolution : **-24%**

56% Français, 19% Hollandais, 11% Belges, 5% Anglais et 9% autres nationalités.

Budget du service

Service Public industriel et commercial

Dépenses 1 300 845 €

856 979 € (SPA)

Charges de personnel, charges de fonctionnement, travaux d'entretien (pontons, quais, grues et bâtiments), consommables, analyses de l'eau et des sédiments. Charges d'investissement : pontons, dragages, dotations et amortissements.

Recettes 1 066 095 €

Issues des contrats d'amarrage, des étals de pêche, grutages et autres services aux plaisanciers et subventions diverses.

SERVICE *Eau et Assainissement*

À noter en 2023 :

• Passation de la Concession Multiservice Eau Potable et Assainissement attribuée à la société dédiée Eaux d'Albâtre.
• Recrutement d'un AMO et lancement de l'élaboration de la stratégie de protection de la ressource en eau de la CCCA.
• 2615 ml de réseau d'eau potable renouvelé sur le territoire de la CCCA, soit 0.5% du linéaire total : 640 ml sur Fontaine-le-Dun avec 7 branchements (plomb et acier) ; 1584 ml sur Angiens avec 52 branchements ; 326 ml sur Oherville avec 1 branchement ; 65 ml dévoyés sur Veauville-lès-Quelles avec 4 branchements.
• Essais de pompage et traçage de bétoires du forage Clermont 2 à Saint-Valery-en-Caux.
• Passation des marchés publics de travaux pour : (1) le renouvellement de la surpression du réservoir de Janville et (2) la pose de compteurs de sectorisation sur le territoire ex-CCCA.
• Démarrage du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, démarrage du Schéma Directeur d'Assainissement (état des lieux des infrastructures existantes et diagnostic des forages finalisés).
• Mise en route du chantier de Blosseville-sur-Mer et transfert des effluents vers la STEP de Veules-les-Roses.
• Etude sur le prétraitement de la station d'épuration de Veules-les-Roses.

L'année 2023 est marquée par la réalisation d'un état des lieux de toutes les installations de production, transport, distribution de l'eau potable et des systèmes d'assainissement. La participation à la rédaction d'un nouveau contrat de délégation de services réalisé par un cabinet extérieur en vue d'une nouvelle concession plus exigeante en matière de qualité et de renouvellement d'équipement dès 2024. L'arrivée de Vincent HAVRANSART, ingénieur Assainissement a apporté un nouveau souffle à notre service en apportant son expertise en matière de gestion des travaux.

Séverine CHAPELLE, Directrice des Services Techniques

Direction
SERVICES TECHNIQUES

Le chiffre

2615 mètres linéaires renouvelés sur le territoire, soit 0.47% du réseau total d'eau potable

Mais aussi

Alimentation en eau potable

558,6 km de réseau d'eau potable
21 réservoirs
15 538 abonnés
2 100 000 m³/an d'eau potable produits

Assainissement Collectif

297 km de réseau d'assainissement (gravitaire + refoulement)
125 postes de refoulement
31 stations d'épuration
1 650 000 m³/an traités
11 657 abonnés

Assainissement Non Collectif

• **3** exploitants en fonction du secteur concerné (CCCA, VEOLIA ou CAUX CENTRAL)
• **3 903** installations d'ANC existantes sur tout le territoire
• **130** contrôles effectués en 2023

Protection de la ressource en eau

• **17** captages d'eau potable propriétés de la Communauté de Communes.
• **14** captages en exploitation.

Budget du service

Service Public industriel et commercial

Dépenses 17 189 035 €

Charges de personnel, travaux divers.

Recettes 17 189 035 €

Issues des surtaxes en eau et assainissement, des subventions, de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et du report des exercices précédents.

SERVICE Voirie - Réseaux - Eclairage public

Arrivée au premier semestre des collaborateurs du service voirie et réseaux : Alain Trocqueme, responsable ; Jean-Philippe Hertel et Mélanie Boucher Renier, techniciens voirie ; Jean-Baptiste Leroux, ingénieur eaux pluviales.
A noter sur l'année 2023 :
• L'appui technique aux communes sur les compétences historiques (voirie, éclairage public et électrification) et les thématiques à risque (cavités, ruissellement, ...).
• Préparation des outils de travail du service pour les quatre années à venir : lancement du schéma directeur de gestion des eaux pluviales sur les 63 communes du territoire. Accord-Cadre de diagnostics Amiante, Plomb et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), Accord-Cadre de maîtrise d'œuvre, Accord-Cadre pour travaux de voirie, Accord-Cadre de détection des réseaux éclairage, signalisation et autres réseaux, études de sol géotechniques.
• Intégration dans les statuts de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines.
• Réaménagement de la voirie de la Cité de la Petite Plaine section basse au Bourg-Dun.
• Aménagement de voirie en RD Agglo à Angiens - RD37.
• Aménagement de voirie en RD Agglo à Ouainville - RD71.

Faire le bilan de l'année 2023, c'est d'abord constater que nos services s'attachent à satisfaire à la règlementation en évolution constante, tout en accompagnant techniquement et financièrement les communes de notre territoire. Pour preuve les grandes thématiques suivantes prises en compte en 2023 par nos services techniques.
Pour le service en charge des systèmes d'informations géographiques (SIG), la mise en place de l'application Astech qui permettra à terme à chaque commune d'avoir un suivi en ligne des demandes d'interventions sur la voirie et l'éclairage public, la démarche de détection des réseaux sensibles (éclairage public, réseaux enterrés), l'utilisation d'un drone permettant notamment de diagnostiquer sans délai les zones et ouvrages à risque.
Pour le service voirie, l'année 2023 fut marquée par la mise en place du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP), pièce essentielle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) actuellement en cours. A cela s'ajoutent les débuts de l'élaboration d'un règlement de voirie, la rédaction d'accords-cadres permettant une meilleure réactivité pour la réalisation de travaux, le diagnostic des ouvrages d'art, l'aménagement des centres-bourgs et la multiplicité des demandes d'information en lien avec les travaux et l'urbanisme.
Une évolution de nos missions, que se sont appropriés les agents du service voirie et ce en plus des problématiques habituelles, qui sont leur cœur de métier. En ce sens, je tiens à saluer ici leur réactivité, leur travail et leur sens du service public.

Stéphane FOLLIN, Vice-Président en charge de la Voirie, de l'Eclairage Public, de l'Electrification et de la Gestion des risques

Direction
SERVICES TECHNIQUES

Le chiffre

11 518 000 € de travaux budgétés

Chiffres clé

Electrification

Campagne électrification
49 demandes transmises au SDE76
Programme 2023 : 1,4 M€ concernant **17 communes** avec une progression de 11%
Effacement + éclairage public : **7**
EP : **13**
Programme LED : **18** chantiers

Voirie

- Petits travaux : 413 demandes traitées
- Travaux routes départementales : 2 unités
- 2 accords-cadres et marchés de maîtrise d'œuvre
- Etudes géotechniques du quai de la Batellerie
- 72 000 m² d'enduits superficiels, soit 24 Km et 38 rues répartis sur 25 communes
- Signalisation horizontale et verticale : 80 interventions

GEMAPI

- Diagnostic réalisé sur 77 ouvrages hydrauliques
- Recensement des dysfonctionnements hydrauliques réalisé sur 57 communes

Instruction des demandes d'urbanisme

2 777 réponses du service
DT/DICT : 2335
DP : 18
Alignements: 226
CU : 146
PC : 52

DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
CU : Certificat d'Urbanisme
PC : Permis de Construire
DP : Déclaration Préalable

Budget du service

Dépenses 11 518 000 €
Charges de personnel et travaux divers.

Recettes 319 436 €
Issues du Département sur les routes départementales.

Direction

FINANCES, COMMANDES & ACHATS PUBLICS

SERVICE *Achats Publics et Administration des biens*

Avril : nouvelle organisation interne. L'assistante du service est affectée à temps complet sur la thématique Achat et assure toutes les missions liées à l'approvisionnement des Directions et la gestion du Parc Automobile.

Juillet : Opération vente des biens communautaires usagés ou devenus obsolètes sur la période estivale. Recours aux services d'un agent saisonnier dont la mission consiste à recenser auprès des services les biens qui nécessitent d'être vendus, de contrôler la valeur nette comptable des biens avant l'établissement du prix de vente, la mise en ligne des annonces sur un site internet de ventes aux enchères spécialisé, la relation avec les acheteurs, la gestion des retraits et des paiements. Cette expérience s'est révélée être un succès : 70 % des mises en vente ont trouvé acquéreur permettant d'engranger une recette s'élevant à 15 000 €.

Automne : La gestion des stocks papeterie, fournitures administratives et vêtements de travail est automatisée dans le nouveau logiciel de gestion de patrimoine Astech dont la collectivité a fait l'acquisition en 2022. Cela permet de répondre en temps réel aux sollicitations des services et de sécuriser les approvisionnements par un système d'alerte.
En parallèle, la préparation des fichiers d'import et les paramétrages se poursuivent dans Astech pour la partie gestion de l'inventaire physique. Ce n'est pas moins de 4 années d'historique, représentant plus de 5 500 immobilisations qui seront importées dans le logiciel.

Direction
FINANCES, COMMANDES
& ACHATS PUBLICS

Le chiffre

287 commandes traitées

Mais aussi

Approvisionnement des services

L'approvisionnement en fournitures, équipements et mobiliers s'élève à **307 247 €** tous budgets confondus, représentant 64 % de frais de fonctionnement et 36 % de frais d'investissement.

Fonction Achats

Nomenclature : couverture marché de **53,68 %.**
Marchés on line : **28** consultations lancées et 148 téléchargements de DCE (x2 par rapport à 2022)
Loi Agec (réemploi, réutilisation ou matières recyclées) : **18,6 %** des dépenses sur les secteurs concernés

Parc automobile - Ventes et acquisitions

29 véhicules (soit un véhicule supplémentaire par rapport à 2022).
21 thermiques / **7** électriques / **1** hybride dont 4 électriques à la disposition des habitants (Albâtre Mobilité)
Acquisition : **2** (1 véhicule déchets, 1 véhicule Lac)
Vente pour destruction : **1**

Parc automobile - Carburant et entretien

321 021 km parcourus (+14.45 % par rapport à 2022)
Coût total moyen d'un véhicule (entretien, carburant et assurance) : **2 731 €** (+22 % par rapport à 2022)

Budget du service

Dépenses 270 572 €

Charges de personnel inclues

Recettes 9 250 €

SERVICE *Finances*

La mise en œuvre du premier Compte Financier Unique (CFU) aura été l'événement phare au sein du service des finances. Le CFU retrace toutes les opérations de l'exercice budgétaire arrêté au 31 décembre d'une année civile. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion pour ne plus faire qu'un seul document commun à l'ordonnateur et au comptable.

Celui-ci est donc le fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'établissement public et ceux du comptable public contribuant à la fiabilisation de la qualité des comptes. Il permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et de vérifier l'exactitude ds données.

Fin 2019, la Communauté de Communes s'est portée volontaire pour expérimenter la mise en place du CFU. Depuis 2020, le service des finances a donc mis en œuvre les pré-requis nécessaires à cette expérimentation dont le principal était la mise en place du référentiel M57. L'année 2023 verra l'aboutissement du projet avec l'émergence des premiers CFU en collaboration avec le Service de Gestion Comptable.

Sylvie DEMARE, Directrice financière

Direction
FINANCES, COMMANDES
& ACHATS PUBLICS

Le chiffre

16 687 mandats et titres émis

Mais aussi

10 budgets

10 budgets a préparer, le budget principal représentant 77 % des dépenses réelles soit près de **72 160 000 €.**

Encours de la dette

L'encours de la dette est de **8 569 000 €** au 31 décembre 2023 regroupant **55** emprunts tous budgets confondus.
L'établissement public n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2023.

Délibérations à caractère budgétaire

115 délibérations ont été rédigées.

Autorisation de programme / Crédit de paiement

71 autorisations de programme tous budget confondus représentant **96 390 000 €** pour les années 2012 à 2027.

Fonds de concours aux communes

121 projets des communes ont fait l'objet d'une attribution au titre des fonds de concours pour un montant total de **3 640 000 €** soit une augmentation de plus de 421 % par rapport à 2022 (698 000 € d'attribution en 2022)

Budget du service

Dépenses 364 134 €

Charges de personnel inclues

Recettes 5 200 €

SERVICE *Marchés Publics*

Simplification : c'est le mot d'ordre pour 2023.
Cela s'est traduit par une accélération de la dématérialisation des procédures, l'optimisation des outils existants, la clarification des circuits de validation des actes et leur passage en commission, une réflexion sur les délégations de signatures, la fluidité des échanges avec les services par le biais de fichiers partagés. L'introduction de nouvelles fonctionnalités dans les applicatifs vient appuyer la démarche : passerelle entre le logiciel métier et le logiciel de comptabilité, le module "Gestion avancée des marchés" dans CIRIL pour une meilleure prise en compte des acomptes et révisions de prix et une nouvelle option dans MARCO permettant d'automatiser les phases de négociation et d'analyse des offres. Tout ceci sous le prisme du futur guide de procédures internes dont l'élaboration à débuté à l'automne.

Guide de procédures internes : L'établissement doit être doté d'un guide qui regroupe et détaille l'ensemble des procédures et des règles mises en place en matière de commande publique quelque soit le montant des achats réalisés. Pour ce faire, un cabinet extérieur a été mandaté pour sa rédaction qui s'achèvera au premier trimestre 2024.

L'actualité de la commande publique est marquée principalement par la prorogation jusqu'à fin 2024 de la dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 € HT.

Direction
FINANCES, COMMANDES
& ACHATS PUBLICS

Le chiffre

9 789 369 € dépensés sur les marchés

Mais aussi

Exécution Financière

Les 9 789 369 € dépensés sur marchés sont réparties comme suit :
Travaux : **4 939 217 € TTC**
Fournitures : **418 109 € TTC**
Services : **4 432 043 € TTC**

Exécution Administrative

Reconductions de marchés : **56**
Avenants : **29**
Sous-traitances : **14**
Résiliations de marché : **1**

Procédure/Passation

Marchés lancés : **24** (13 procédures adaptées et 8 formalisées)
Travaux : **2**
Fournitures : **7**
Services/prestations intellectuelles : **10**
Marchés subséquents : **18**
Consultations déclarées sans suite : **5**

Procédure / Demande de justification

Demandes de justification et de motivation des rejets : **6**
Contentieux : **0**

Budget du service

Dépenses 333 027 €

Charges de personnel inclues

Direction

SERVICES À LA POPULATION

SERVICE *Culture*

Création de 2 nouveaux dispositifs en partenariat avec l'Éducation Nationale :

A TOI DE JOUER ! / Atelier théâtre au lycée de la Côte d'Albâtre (Saint-Valery-en-Caux) destiné aux lycéens de la seconde à la terminale

ATELIER DE MUSIQUES ACTUELLES au collège de Cany-Barville destiné aux élèves volontaires de classes de 4ème : atelier de pratiques instrumentales (clavier, guitares électriques, basse, batterie).

Concert Requiem Mozart

Northmen Brass Orchestra

En 2023, nous pouvons constater, une hausse non négligeable du nombre d'élèves, du nombre de concerts et du nombre d'entrées à ces concerts.
Ce sont des chiffres très satisfaisants et encourageants qui reflètent la qualité de l'enseignement et du service proposé.
Une équipe pédagogique, de direction et des services technique et administratif complémentaires qui fournissent un travail sérieux, en perpétuelle évolution.
Le tout avec un budget maîtrisé.
Tous ces éléments démontrent bien la nécessité et l'utilité du projet du nouvel espace culturel qui offrira un outil à la hauteur de la qualité du service

Sylvain MONNIER, Vice-Président en charge de la Culture et de l'Identité du territoire

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

515 élèves

Mais aussi

Les élèves

451 sont issus du territoire communautaire
64 élèves hors territoire

Les enseignements / Département

Nombre total d'élèves inscrits par département de 478 à 497 (+ 4 %)

L'éducation artistique et culturelle

Le quatuor à cordes a rencontré 1 601 enfants (+ 24 %) en concerts itinérants
Les Bois itinérants ont rencontré 1 463 enfants (- 9 %)

Les partenariats

EDUCATION NATIONALE
73 classes (+ 9 %) bénéficient d'interventions artistiques des musiciennes intervenantes en milieu scolaire / chaque semaine.

Les concerts et spectacles

73 concerts et spectacles (+ 65 %)
6 157 entrées (+ 38 %)

Budget du service

Dépenses 2 007 753 €

Dépenses en fonctionnement et investissements.
Charges de personnel inclues.

Recettes 189 772 €

Issues des cours et des subventions.

SERVICE *Petite Enfance*

STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

• Mise en place de séances d'analyse des pratiques sur les structures petite enfance et le Relais Parents Enfants

• Relabellisation du label Ecolocrèche

• Participation semaine de la Petite Enfance

• Installation modulaire pour structure provisoire à Fontaine le Dun, dans le cadre du projet d'agrandissement Merlin l'Enchanteur (+ 10 places)

CMA Les Lutins - Saint-Valery-en-Caux

La Communauté de Communes est un acteur clé pour la politique Petite-Enfance sur son territoire.
Afin de donner satisfaction à plus de parents, nous allons augmenter la capacité d'accueil de 10 places sur la structure à Fontaine le Dun.

Annie DUMENIL, Vice-Présidente en charge de la Commission "Petite-Enfance, Enfance Jeunesse, La Clusaz"

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

Plus de **250** enfants accueillis

Mais aussi

Nombre d'enfants inscrits

SMA La Vallée : **95** enfants
SMA Merlin l'Enchanteur : **57** enfants
CMA Les Lutins : **102** enfants

Nombre d'assistants maternels et places d'accueil

144 assistants maternels à domicile
11 en maison d'assistants maternels
612 places d'accueil individuel : 568 à domicile et 44 en MAM

Demande de renseignements au sein du RPE

119 personnes en accueil physique
471 appels téléphoniques et **361** mails

Nombre de dossiers annuels dans les structures petite enfance

119 dossiers déposés :
CMA Les Lutins : **21** dossiers acceptés, **19** refus
SMA La Vallée : **22** dossiers acceptés, **19** refus
CMA Merlin l'Enchanteur : **20** dossiers acceptés, **18** refus

Participations financières des familles

SMA La Vallée : **200 952 €**
CMA Les Lutins : **179 960 €**
CMA Merlin l'Enchanteur : **54 015 €**
Total de **434 927 €**

SMA : Structure Multi-Accueil
CMA : Centre Multi-Accueil
RPE : Relais Petite Enfance

Budget du service

Dépenses 2 378 381 €

Dépenses courante, achat de matériels.
Charges de personnel inclues.

Recettes 1 561 191 €

Issues des subventions et de la participation des familles.

SERVICE *Enfance - Jeunesse*

- Reprise de la gestion de l'ALSH Sotteville sur Mer depuis le 1er septembre 2023

- Organisation du séjour en Lettonie avec 11 jeunes en partenariat avec la Maison de l'Europe

- Réalisation du Chantier Jeunes aux Basses-Eaux avec 11 jeunes

- 1ère édition des nuitées sous tente des ALSH en été 2023 (1 nuitée par mois et par ALSH)

- Bilan du 1er mandat du Conseil Intercommunal des Jeunes

- Arrivée d'une nouvelle Responsable du Service Enfance Jeunesse et révision de l'organigramme

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

Près de **1 300** accueillis sur les sites périscolaires

Mais aussi

Le Périscolaire

1 295 enfants inscrits
20 lieux d'accueil
60 animateurs mobilisés
Hausse de 11 % de la fréquentation

Les Accueils de Loisirs et de jeunes (ALSH)

873 enfants inscrits dans les ALSH
23 % d'augmentation des heures enfants dans les ALSH
Augmentation de la demande dans tous les ALSH
Mise en place de projets intergénérationnels, autour du sport et de la nature, ...

Point Accueil Jeunes - Cany-Barville

Points Accueil Jeunes (PAJ)

Hausse de la fréquentation sur les deux PAJ
11 participants au chantier jeunes des Basses- Eaux
16 membres du Conseil Intercommunal de Jeunes se réunissent régulièrement pour travailler sur différents projets (cinéma, cendrier, ramassage déchets,...)

Les séjours

5 séjours organisés soit **155** enfants qui ont pu partir aux différents séjours :
Séjour ski : 45 jeunes
Séjour CVL printemps : 24 enfants
Séjour Ados : 24 jeunes
Séjour CVL été : 45 enfants
Séjour Lettonie : 11 jeunes

Budget du service

Dépenses 2 002 756 €

Charges de personnel inclues.

Recettes 803 700 €

Issues des subventions et de la participation des familles.

SERVICE *Proximité Solidarité*

À noter en 2023 :

• Reconduction et développement du dispositif "Conseiller Numérique" (accompagnement individuel, ateliers collectifs dans les communes, numérique à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer dans les espaces France Services)

• Ouverture de l'épicerie solidaire en février 2023 (269 bénéficiaires et 53 bénévoles)

• Inauguration de l'Espace de Vie Sociale et de l'épicerie solidaire en avril 2023

• Mise en place d'une adhésion au centre social et à l'espace de vie sociale

• Valorisation du bénévolat avec l'exposition "Bénévoles pour un territoire solidaire"

• Déclinaison du "centre social vient chez vous" pour renforcer la proximité des actions

Inauguration de l'Espace de Vie Sociale et de l'épicerie solidaire.

" Lorsqu'elles accompagnent les usagers dans leurs démarches, les animatrices France Services évaluent leur niveau d'autonomie numérique et leur proposent un accompagnement avec moi. Mon rôle est de rendre l'usager autonome en le familiarisant avec les outils numériques. Lors des accompagnements, je m'adapte aux attentes des usagers. De plus, je me déplace sur le territoire dans une démarche "d'aller vers" en proposant des ateliers collectifs dans les communes ou en me rendant directement au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer."

Aline FERRANDIS Conseillère Numérique

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

27 communes ont accueilli une animation du service

Mais aussi

France Services / Point Justice

10 991 demandes
94 % taux de satisfaction des demandes
22 permanences de partenaires

Conseiller numérique

602 rendez-vous individuels
42 ateliers collectifs (initiation pour les débutants) dans les communes du territoire
118 personnes accompagnées au numérique, dont 7 personnes ne pouvant pas se déplacer, accompagnées à domicile.

Albâtre Mobilité - Autopartage

4 véhicules en autopartage
577 réservations

Animation de la vie sociale

Plus de **1 000 h** de bénévolat (centre social)
Environ **150** adhérents (centre social et Espace de Vie Sociale)
420 ateliers / animations / rendez-vous proposés durant l'année

Participation financière / subventions

31 679 € pour la jeunesse (Cofinancement Mission Locale et Fonds d'Aide aux Jeunes)
5 000 € pour la Maison de l'Europe
5 000 € pour le Réseau Territorial de Promotion de la Santé

Budget du service

Dépenses 619 372 €

Charges de personnel inclues, dépenses de fonctionnement et d'entretiens des espaces publics et de l'Espace de Vie Sociale, achats et prestations pour activités.

Recettes 212 677 €

Issues des prestations de service CAF, des subventions de l'Etat et des participations des usagers.

SERVICE *Transports*

Transports :

• Mise en place de navettes de Cany-Barville vers l'épicerie solidaire :
mise à disposition d'un minibus et un conducteur tous les lundis après-midi

• Augmentation du nombre de prestations scolaires : 2 215 en 2023, contre 1 911 en 2022 (+ 14 %)

Véhicules :

• Achat d'un minibus neuf pour le chalet Sunset à La Clusaz (livraison Mai 2024)

• Achat d'un car neuf équipé PMR (livraison Juin 2024)

Le service transports de la CCCA est un partenaire privilégié de la communauté éducative. En effet, au cours de l'année 2023, ce sont 2 215 transports qui ont été réalisés pour les différentes sorties scolaires, transports pris en charge à 100% par notre établissement.
De plus, notre établissement a mis en place des navettes gratuites vers l'épicerie solidaire, au profit de ses bénéficiaires. Enfin, côté investissement, un car neuf équipé PMR viendra compléter la flotte du service courant 2024 pour être au côté de tous les habitants.

Jérôme DOUILLET, Vice-Président en charge des transports

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

2 215 prestations de transport réalisées sur le temps scolaire

Mais aussi

La régie des transports

1 responsable
4 conducteurs
5 cars
6 minibus
157 000 kms parcourus (155 000 km en 2022)

L'activité de la régie des transports

2 215 transports réalisés (contre 1911 en 2022), dont :
• **952** transports vers les piscines communautaires
• **406** sorties culturelles
• **252** sorties gymnase
• **203** sorties golf
• **55** sorties roller
• **56** sorties voile / téléski
• **104** sorties de fin d'année
• **187** sorties diverses

Le transport scolaire (AO2) avec la Région Normandie

• **19** circuits de transports scolaires
• **19** accompagnatrices
• **690** cartes de transports pour un budget de 42 185 € - 100% financés par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Budget du service

Dépenses 811 190 €

Dépenses de fonctionnement.
Charges de personnel inclues.

Recettes 12 090 €

SERVICE *La Clusaz*

• Mise en place des Commissions d'Attribution des séjours et des locations afin de faire découvrir les chalets Sunset à un plus grand nombre d'habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

> *A la lecture des questionnaires de satisfaction des administrés qui ont la chance de se rendre à La Clusaz, cet équipement communautaire exceptionnel séduit toujours autant. Sa vocation populaire doit perdurer, tout en s'adaptant aux nouvelles générations.*
>
> Jérôme LHEUREUX, Président de la Communauté de Communes

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

827 participants aux séjours

Mais aussi

Hiver 2023

432 participants, soit une baisse de 15.46% par rapport à 2022.

Eté 2023

395 participants aux séjours d'été, soit une augmentation de +1.54 % par rapport à 2022.

Locations 2023

Location Studio Basse Saison :
14 semaines

Location Studio Haute Saison :
6 semaines
= 20 semaines, soit - 20 % (par rapport à 2022) et un taux d'occupation de 38.5 %.

Location Appartement Basse Saison :
20 semaines

Location Appartement Haute Saison :
6 semaines
= 26 semaines, soit - 10.34 % (par rapport à 2022) et un taux d'occupation de 50 %.

Budget du service

Dépenses 1 410 768 €
Charges de personnel et investissements inclus.

Recettes 409 636 €
Issues des ventes des séjours.

SERVICE *Communication*

Evénementiels : l'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'organisation et du déploiement d'événementiels sur le territoire communautaire.

. Transats d'Albâtre : pour la deuxième année consécutive, les animations gratuites pour petits et grands s'exportent à travers le territoire et dans de nouvelles communes : 8 dates de mai à octobre (le mercredi toutes les 3 semaines). La formule s'étoffe et propose un village ludique où se mêlent animations proposées par les services de la Communauté de Communes et animations proposées par un prestataire.
Au programme : mur d'escalade, jeux anciens en bois, animations nature, ou encore sportives, ateliers couture, coloriage, badge et maquillage, atelier numérique, atelier parents enfants mais également en fin de journée moment guinguette autour d'un snack. Le tout, autour de transats colorés pour un moment de détente et d'animation au cœur des communes !

. "Votre Village d'Hiver en Côte d'Albâtre" s'agrandit également et propose, pendant les deux semaines d'hiver et sur deux communes : patinoire, mur d'escalade, parcours accrobranche, jeux anciens, coloriage.. L'ensemble complété par un stand institutionnel permettant de présenter les actions et services communautaires.
Ces deux événements remportent un vif succès auprès des habitants, mais pas que. Les visiteurs viennent désormais des territoires voisins pour profiter de bons moments en famille ou entre amis. On remarque une fidélisation des personnes présentes sur plusieurs dates.

Côté magazine "Côte d'Albâtre et vous",
l'année a été marquée par la sortie de 3 numéros, dont une édition spéciale en mars 2023 dédiée au Projet de territoire et au Plan Santé.

Animation Transats d'Albâtre à Bosville

Magazine « Côte d'Albâtre et vous » n°6

Le chiffre

6000 "followers" sur la page Facebook !

Mais aussi

Une page Facebook suivie

- **6000** followers* (ou personnes suivant l'activité de la page) sur la page Facebook de la Communauté de Communes @cotealbatre (soit + 20 % en un an)
- **531** publications en 2023 (soit +20% par rapport à 2022).
- **36 149** : nombre de visites sur la page au cours de l'année.

Les Evenementiels "Transats d'Albâtre" et "Votre Village d'Hiver", nouvelle saison

Ces temps forts ludiques et familiaux se poursuivent pour une nouvelle saison afin de faire rayonner la Communauté de Communes sur le territoire, faire connaître l'institution auprès des habitants et leur proposer des animations familiales gratuites.

"Côte d'Albâtre et vous..." magazine

3 nouvelles parutions du magazine communautaire : en mars, mai et décembre.
Parution à **20.000** exemplaires, distribués en boîte aux lettres dans les 15.000 foyers du territoire. Il est aussi mis à disposition dans les structures communautaires.

Presse : rendez-vous et communiqués

De nombreux rendez-vous presse organisés tout au long de l'année en lien avec les services.
290 articles de presse dédiés aux activités et actualités des services et de l'Etablissement en 2023 dans les journaux locaux Paris Normandie, Courrier Cauchois et Informations Dieppoises.

Site internet *cote-albatre.fr*

Le site est régulièrement mis à jour et enrichi. **96** publications mises en ligne dans la rubrique "actualités", mise en ligne de documents téléchargeables : dossiers d'inscription, plannings des accueils de loisirs, newsletter urbanisme, lettre RPE..

Budget du service

Dépenses 419 649 €

Charges de personnel, impression des supports de communication, événementiels.

SERVICE *Vie Associative*

À noter en 2023 :

• Participation à la Journée de l'Intercommunalité organisée par la Communauté de Communes afin de présenter le service aux habitants du territoire.

Organisation d'une réunion d'information à destination des associations du territoire de la Communauté de Communes portant sur le soutien et l'accompagnement au tissu associatif avec :
- Intervention de Séverine GEST, Vice-Présidente du Département en charge de la Jeunesse et des Sports.
- Présentation des différents volets de soutien et de participation de la Communauté de Communes afin d'accompagner le tissu associatif du territoire.
- Temps d'échanges entre le Président de la Communauté de Communes, le Vice-Président en charge de la Vie Associative, les intervenants et les associations.

Les associations tiennent une place importante sur notre territoire et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de nos citoyens et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale et à la cohésion sociale. A travers notre labellisation PAVA, (Points d'Appui Locaux à la Vie Associative) notre service apporte assistance, information et orientation, appui et suivi, aux acteurs associatifs et aux porteurs de projets. Ce soutien de proximité permet de tisser des liens et de mieux se connaitre. En 2023, ce travail de fond fait que les demandes de subventions, de lots, de prêt de matériels sont en augmentations, ce qui contribue à investir positivement pour l'avenir et bâtir un territoire ou il fait bon vivre ensemble

Benjamin GORGIBUS, Vice-Président en charge de la Vie associative

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

350 associations soutenues

Mais aussi

Subventions financières : 84 900 € attribués

38 150 € pour les associations culturelles, de loisirs,
30 100 € pour les associations sportives,
15 400 € pour des associations à vocation sociale,
1 250 € pour des associations seniors.

Autres accompagnements

142 dotations en lots publicitaires
82 prêts de matériels
51 impressions
Une centaine d'affichages sur le panneau lumineux
16 autres accompagnements : renseignements, mise à disposition de locaux, aides administratives...

2ème réunion à destination des associations

70 associations représentées (98 participants au total)

Préparation à la labellisation Guid'Asso Information

Nouveau parcours d'appui mettant en réseau tous les acteurs de proximité de l'accompagnement associatif.
Ce label promet un service de qualité, fiable et gratuit aux associations.

Réunion des associations

Budget du service

Dépenses 169 799 €

Charges de personnel inclues et subventions aux associations.

SERVICE *Santé*

À noter en 2023 :

• Ouverture du Centre Intercommunal de Santé à Fontaine le Dun en mars 2023 avec lancement officiel en présence de Madame la Ministre Déléguée Chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

• Ouverture d'un second Centre Intercommunal de Santé à Sasseville en décembre 2023.

• Lancement des formations grand public PSC1 afin de former le maximum d'habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre aux gestes qui sauvent.

• Début de la réflexion sur le "Sport Santé en Côte d'Albâtre"

• Prime accordée aux médecins stagiaires

Inauguration du Centre Intercommunal de Santé à Fontaine-le-Dun et lancement du Plan Santé en Côte d'Albâtre le 10 février 2023.

La santé et l'accès aux soins ont été clairement définis comme étant LA priorité des habitants de la CCCA dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.
C'est donc naturellement et en responsabilité que les élus communautaires ont décidé d'impulser un plan santé volontariste avec plusieurs actions comme l'ouverture de centres intercommunaux de santé, la signature d'un partenariat avec les sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime pour former les habitants aux gestes qui sauvent ou encore l'attribution d'une prime pour les médecins stagiaires.

Jérôme LHEUREUX, Président de la Communauté de Communes

Direction
SERVICES À LA POPULATION

Le chiffre

14 936 actes médicaux sur 10 mois

Mais aussi

Nombre de patients ayant déclaré un médecin traitant

3 357 sur le Centre Intercommunal de Santé à Fontaine-le-Dun
1 014 sur le Centre Intercommunal de Santé à Sasseville

Formation Secourisme Grand Public PSC 1

22 séances avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime et **189** habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre formés aux gestes qui sauvent

Moyens humains des deux Centres Intercommunaux de Santé

6 médecins et **4** secrétaires médicales actuellement au tableau des effectifs de la Communauté de Communes

Nombre de consultations / jour / médecin

Entre 25 et 30 consultations / médecin / jour

Budget du service

Dépenses	654 010 €
Recettes	607 409 €

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
Hôtel de Communauté - 48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville
02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com

Direction de la publication : Jérôme LHEUREUX, Président
Contenu : Services de la Communauté de Communes
Conception graphique et mise en page : Service Communication - Delphine MARIE, Elise THIEULIN
Crédits photos : iStock, Grégoire AUGER, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
Date de parution : Novembre 2024
Imprimé sur du papier recyclé, par Imprimeries LE REVEREND, à Valognes 50700

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville
02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com

www.cote-albatre.fr

@cotealbatre